

VARIATION DIACHRONIQUE COMPLEXE DES FORMES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF DU FRANÇAIS

Bassirou KHOUMA

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

bassiroukhouma@hotmail.fr

Résumé : Étudier les phénomènes grammaticaux actuels sans s'interroger sur la longue trajectoire historique qui a servi de support et de canal au français moderne manquerait de pertinence. En effet, une telle étude permet une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques contemporains. Ainsi, notre domaine de recherche, la linguistique diachronique, met l'accent sur les connaissances étymologiques de la langue. Il s'agira, pour les besoins de l'article, de rendre compte de l'évolution morphologique du présent de l'indicatif depuis le latin jusqu'au français moderne. Notre curiosité nous poussera à nous interroger sur les raisons qui expliquent l'écart morphologique du présent de l'indicatif entre le latin et le français moderne. En sus, l'étude des variations diachroniques du présent de l'indicatif renseigne sur les formes actuelles de ce temps verbal. Du latin au français moderne, le présent de l'indicatif subit des flottements aussi bien dans ses radicaux que dans ses désinences. Ceci met en chef l'écart formel existant entre le présent latin et celui du français actuel. Toutefois, les phonèmes subirent des transformations selon qu'ils étaient toniques ou atones, radicaux ou désinentiels. Certaines formes se sont maintenues avec modification ou non de sons ; d'autres ont complètement disparues du système. Suivant un ordre chronologique et des lois phonétiques cohérentes, nous montrerons que les formes actuelles du temps le plus usuel du système, le présent, ne sont pas le fruit du hasard. De ce fait, la langue moderne gagnerait à revisiter la morphologie des temps verbaux depuis leur origine pour mieux asseoir les difficultés liées à la conjugaison et fournir une explication authentique sur les variations de forme jusque-là ignorées par certains.

Mots clés : tiroir, présent de l'indicatif, diachronie, ancien français, français moderne.

COMPOUND DIACHRONIC VARIATION OF THE FORMS OF THE SIMPLE PRESENT OF FRENCH

Abstract: It would be irrelevant to study the present grammatical phenomena without questioning the long path history that served as means and ways to modern French. In fact, such a study permits a better understanding of the contemporary linguistic phenomena. Thus, diachronic linguistic, our field of research, focuses on its etymologic knowledge and on language. It will be necessary for communication to report the morphological evolution of the present simple from Latin to XVIII century when modern French started. We will be curious enough to question on the causes of the morphologic distance of the present simple between Latin and modern French. Moreover, the study of diachronic

variations of the present simple informs on the present forms of this verb tense. From Latin to modern French, the present simple experiences some fluctuations in both its roots and endings. This explains the formal distance that exists between Latin present and that of French of nowadays. However, the phonemes shifted according to their position of stress or unstressed, rooted or ended. Some forms remain either with their change of sounds or without any changes while others completely disappeared from the system. Following a chronological order and coherent phonetic laws, we will show that the present forms of the most useful tense, the present simple, are not done at random. In fact, it would be of interest if the modern language studied again the structure of verb tenses since their origin to better settle the difficulties related to the conjugation and provide with authentic explanation on the form variations which have not been totally known until recently.

Keywords: drawer, present simple, diachrony, old French, modern French.

Introduction

L'indicatif présent du français s'est directement nourri de sa mère latine. « Morphologiquement, le présent de l'indicatif et du subjonctif français sont issus des présents de l'indicatif et du subjonctif latins » (JOLY, 2002, p.37). Faisant partie des temps fondamentaux du récit, ce temps verbal est l'un des plus usuels aussi bien en ancien français qu'en français moderne. Il a ainsi fait l'objet de mutations phonétiques au fil des années. Une telle variation diachronique a occasionné une refonte de sa morphologie dans laquelle se réalisent les formes actuelles du présent de l'indicatif. Dans cet article, nous recherchons rendre compte de l'évolution morphologique du présent de l'indicatif depuis le latin jusqu'au français moderne. Notre curiosité nous pousse à nous interroger sur les raisons qui expliquent l'écart morphologique du présent de l'indicatif entre le latin et le français moderne. Il appert que les désinences se sont peu ou prou conservées avec modification de sons, mais de nombreux bouleversements ont été notés au niveau de l'unité des radicaux. Après une approche étymologique de ce temps verbal, nous analyserons les différentes raisons qui ont conduit à la conservation ou à la perte de quelques-unes de ses formes initiales.

1. Approche étymologique

Le présent de l'indicatif de l'ancien français, comme celui du français moderne, est directement issu du présent de l'indicatif latin. Les terminaisons de ce *tiroir verbal* sont, en latin, communes à tous les verbes réguliers. Elles permettent de savoir rapidement à quelle personne est conjugué le verbe ; car le pronom personnel n'était pas d'usage. Voici les terminaisons du présent latin : -o, -s, -t, -mus, -tis, -nt

Latin		Ancien français	Français moderne
<i>Amo</i>	→	<i>j'aim</i>	j'aime
<i>Amas</i>	→	<i>tu aimes</i>	tu aimes
<i>Amat</i>	→	<i>il aime (t)</i>	il aime
<i>Amamus</i>	→	<i>nos amons</i>	nous aimons
<i>Amatis</i>	→	<i>vos amez/eiz/es</i>	vous aimez
<i>Amant</i>	→	<i>il aiment</i>	ils aiment

L'infinitif présent est donné parmi les temps primitif. Il finit toujours en *-re*, sauf pour quelques verbes irréguliers comme *esse* et ses composés.

Ex: *esse* > être,
posse > pouvoir.

Devant cette terminaison en *-re*, on trouve une voyelle qui n'est pas la même selon le type de conjugaison :

- 1^e Conjugaison: *-are = amare* > aimer,
- 2^e et 3^e conjugaison mixte: *-ere = videre* > voir,
- 4^e conjugaison: *-ire = audire* > entendre.

De cette forme fixe, le français modifiera profondément le système désinentiel à travers les siècles. Une telle modification est communément appelée évolution phonétique.

2. Les variations désinentielles

L'étude des désinences de l'indicatif présent est essentielle pour l'ensemble du système morphologique du verbe. Cela est d'autant plus vrai que l'indicatif présent est le temps le plus fréquemment employé du système des conjugaisons aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Suivant une évolution diverse et variée selon la personne concernée, les morphèmes subirent la loi de la transformation phonétique.

-Première personne : *amo*

Le latin possède la seule marque « *-o* » pour presque tous les verbes (sauf pour *esse*, et ses composés). Or, à l'exception de [a] qui s'amuît et se conserve en [e] muet, toutes les voyelles finales s'amuissent au VIII^e siècle : le « *-o* » final va donc disparaître. Ainsi, « Cette disparition entraîne une absence de marque désinentielle pour la P1¹, qui se réduit à la base verbale : aim, ... » (JOLY, 2002, p.41).

Ex. : *canto* [kanto] > chant (« je chante »)

Ve siècle: [kanto] > [k'anto] = palatalisation

[k'anto] > [t'anto] = dentalisation

¹ P1 : Personne 1, c'est-à-dire première personne du singulier.

[t'anto] > [tš'anto] = assibilation en chuintante sourde
 VIIe siècle : [tš'anto] > [tšanto] = dépalatalisation
 VIIIe siècle : [tšanto] > [tšant] > = amuissement et chute de la voyelle finale
 XIe siècle : [tšant] > [tšānt] = nasalisation [a + n]
 XIIIe siècle : [tšānt] > [šānt] = simplification de l'affriquée
 XVIIe siècle : [šānt] > [šāt] = dénasalisation de [n] implosif
 NB : ['] signifie palatalisation (JOLY, 2002, p.41).

Une des conséquences directes de cet amuissement de la voyelle finale est l'assourdissement d'une sonore précédente. Ex : *cervum* > cerf, avec passage de [v > f] (VIIIe siècle) après la chute de [m] final (Ie siècle) et de la voyelle finale [u] au VIIIe siècle. En effet, toute consonne sonore en finale absolue -ayant une correspondance sourde- est appelée à s'assourdir après chute de la voyelle finale. Toutefois, la voyelle finale a pu se conserver, mais reste affaiblie en [e] muet dans les cas suivants :

1^{er} cas : après les groupes complexes, consonne + liquide [l] ou [r].

Ex. : *intro* > entre,

inflo > *enfle*;

De même dans certains proparoxytons.

Ex. : *dúbito* > dote = je doute ;

Pour cet exemple, le groupe complexe [bt] se forme après la chute de la voyelle pénultième atone. Pour rappel, la voyelle atone en position pénultième tombe toujours.

2^e cas : après consonne + les affriquées [dz], [ts], [dž], [tš].

Ex : *hórděu* > orge,

rice > riche ;

3^e cas : après consonne (sauf r) + consonne nasale.

Ex : *somnu* > somme,

hélmu > heaume ;

4^e cas : dans les désinences en -ent et -unt.

Ex : *debent* > doivent (ils),

vendunt > vendent (il).

Plus tard, cette désinence en [e] muet s'est généralisée aux verbes du premier groupe. C'est ce que semble confirmer REVOL :

Après l'ancien français, la désinence [e] muet s'étend à la première personne des verbes du premier groupe. Cette extension se fait d'abord après une consonne, justement pour maintenir la consonne qui devait

s'amuir à la fin du XIII^e siècle ; le maintien est dû à l'influence des P2 et P3² pour lesquelles elle s'est toujours fait entendre.

Revol (2000, p.95)

La désinence prenait, de prime à bord, en charge les consonnes : « La réfection a touché d'abord les verbes à base consonantique : elle protégeait la consonne finale qui, à cette époque, tendait précisément à s'amuir » (JOLY, 2002, p.102). Plus tard, elle toucha les bases vocaliques.

Ex. : je *prie* ; mais on trouve encore *pry*, *suply* au XVII^e siècle.

Pour les autres groupes, on remarque la présence d'un « -s » analogique. Ce dernier est simplement graphique et s'impose au fil du temps. Selon REVOL, il résulte de l'influence des verbes à finale radicale « -s » :

Ex. : **possio* > puis,
nasco > nais. »

Ce « -s » apparaît d'abord après une consonne, puis, plus tardivement, après voyelle. Jusqu'au XVII^e siècle, on pouvait obtenir les formes : *croy*, *apreçoy*, *say*, *voy* ... Aujourd'hui, seul l'auxiliaire « avoir » reste dépourvu de ce « -s » final : *j'ai*. Cependant, les verbes *pouvoir*, *valoir* et *vouloir* présentent à l'écrit un -x au lieu d'un -s (je peux, je vaux, je veux). A la suite d'un phénomène graphique qui s'est produit au XIII^e siècle, -us s'écrit -x. en effet, au Moyen Age les manuscrits étaient trop chers. On fait donc rentrer le plus de textes possibles dans ce manuscrit ; et pour cela on utilise les abréviations : -us > -x. C'est la raison pour laquelle, la P1 conserve le -x par analogie à la P2 pour ces mêmes verbes.

Cette orthographe s'explique par le fait que, au Moyen Age, la séquence -us en fin de mot était notée par une graphie qui ressemblait à un x [...]. Puis cette convention se perdit et, au XIII^e siècle, l'on rétablit le -u- final [de la p2], tout en conservant une graphie que l'on interprétait désormais comme x, et non plus comme un signe notant simultanément -u- et -s.

Gouvard (2004, p.18)

-Personne 2 : *amas*

Le « -s » final de la désinence latine s'est maintenue dans la graphie jusqu'au français moderne. Mais, ce [s], comme toutes les consonnes finales, s'était disparu à la fin du XIII^e siècle, sauf dans les liaisons. Sa réapparition est sans doute liée par le besoins de le distinguer à la P1 à l'écrit.

Ex. : *amas* [amas] > *aimes*.

VI^e siècle : [ámas] > [aemas] = diphtongaison française de [a]

² P2 : deuxième personne du singulier ; P3 : troisième personne du singulier.

VIIe siècle: [aemas] > [emas] = assimilation de [ae] en [e] long
 VIIIe siècle: [emas] > [emes] = amuissement et maintien de la voyelle finale en [e] muet car il s'agit de [a]
 XIe siècle: [emes] > [emes] = fermeture de [e] long en [e] fermé
 XIIIe siècle: [emes] > [eme] = chute de la consonne finale
 XVIe siècle: [eme] > [eme] = loi de position
 Pour certains verbes (pouvoir, vouloir, valoir), nous remarquons la présence d'un -x à la place de -s pour les mêmes raisons sus évoquées à la P1.

-Personne 3 : amat

Il faut distinguer deux cas, selon que le [t] final latin était ou non précédé d'une voyelle. Dans les verbes en « -er » / « -ier », [t] final s'est amuï à partir de la fin du IX^e siècle et n'a jamais été rétabli. En effet, il est postvocalique dans ce cas.

Ex. : *paraulat* > *parole* (il parle)

Ve siècle: [paraulat] > [parolat] = monophthongaison au > o

VIIIe siècle: [parolat] > [parolet] = amuissement et maintien de la voyelle finale en [e] muet

IXe siècle: [parolet] > [parole] = chute de [t] finale postvocalique

Pour les autres verbes, [t] final post-consonantique s'amuït au XIII^e siècle. C'est sous l'influence de ces verbes qu'un [-t] analogique a été rétabli après voyelle.

Ex. : *venit* [wenit] > *vient*.

Ie siècle: [wenit] > [βenit] = spirantisation

IIIe siècle: [βenit] > [venit] = renforcement en labiodental

[venit] > [viɛnit] = diphtongaison panromane de [e]

VIIe siècle: [viɛnit] > [viɛnit] = assimilation [ɛ] > [e]

VIIIe siècle: [viɛnit] >> [viɛnt] = chute de la voyelle finale

XIIIe siècle: [viɛnt] > [viént] = normalisation

[viént] > [vyént] = consonnification du premier élément devenu

atone

[vyént] > [vyén] = chute de la consonne finale post-consonnantique

[vyén] > [vyɛn] > [vyên] = ouverture puis nasalisation de e devant

n.

XVIIe siècle: [vyên] > [vyê] = dénasalisation de n implosif

-Personne 4 : amamus

Les trois finales latines, « -amus » / « -emus » / « -imus » selon que l'infinitif était respectivement -are, -ere et -ire, aboutissent à un résultat unique: -mus → ons. Claude BURUDAND (2000) brandit deux hypothèses pour expliquer la terminaison -ons :

La désinence -ons viendrait d'une généralisation par analogie de -ons à partir du verbe auxiliaire son <sumus, non conservé à côté de somes, [...]

La désinence *-ons* serait le résultat d'une filiation phonétique venant de *-amus* généralisé au détriment de *-emus* et *-imus*, avec absence de diphtongaison et labialisation de [a] en [o] devant la labiale m, [...].

Burudand (2000, p.201)

En ce qui nous concerne, nous avançons l'hypothèse selon laquelle la désinence *-ons* ([ō]) est obtenue suite au phénomène de nasalisation de [a] labialisé en [o] + [m]. Ce phénomène de nasalisation commence au XII^e siècle [om > ōm] et s'achève au XVII^e [ōm > ō] siècle avec la dénasalisation de [m] implosif. Alors, devant le [s] graphique de cette désinence, on fait retourner à la désinence le son [m] substitué en [n] puisqu'en français moderne *ō* > *on*.

Toutefois, nous n'avons aucunement la prétention d'être catégorique.

-Personne 5 : *amatis*

Des trois finales latines, « *-atis* », « *-etis* », « *-itis* », seule la première, « *-atis* », s'est généralisée. En ancien français, la désinence évolue phonétiquement *-âtis* > *ez* ou « *-iez* » derrière palatale. Pour *-âtis*, la voyelle [á] accentuée aboutit à [é] par le biais de la diphtongaison française. Suite à la chute de la voyelle finale [i] au VIII^e siècle, le [s] final entre en contact avec le [t] intervocalique déjà sonorisée au IV^e siècle en [d] et forme ainsi une affriquée en chuintante sonore [ds > dz]. Au XIII^e siècle intervient le phénomène de la simplification de l'affriquée [dz > z]. On a donc *-atis* > *ez*. Encore aujourd'hui, on ne recense que deux exceptions : *dícĭtis* > dites (vous) ; *fácĭtis* > faites (vous). Mais, il peut arriver que nous rencontrions dans certains textes de l'ancien français des traitements dialectaux :

– à l'est (en champenois) : *-ētis/ītis* > *oiz/íz*

– un peu partout : *-atis* > *eiz* (avec segmentation : a > e > ei).

Les dialectes du nord réduisent précocement l'affriquée [ts > s], d'où les graphies « *-és* » et « *-iés* ». Ailleurs, la date à retenir est la fin du XII^e siècle, alors que le [s] final s'amuît à la fin du XIII^e siècle. En tout cas, la marque graphique de l'affriquée, « *-z* » s'est généralisée.

-Personne 6 : *amant*

La marque « *-ent* » a une double origine. Elle peut résulter, pour les verbes du premier groupe, de l'affaiblissement d'un [a] : *-ant* > *-ent*.

Ex. : *cantant* > chantent (ils).

Comme nous l'avons précisé plus haut, la voyelle atone [a] en position finale s'amuît et se conserve en [e] muet au VIII^e siècle. Mais les autres voyelles [*-ent* et *-unt*] se sont aussi affaiblies en [e] muet pour conserver la marque spécifique à la personne.

Ex. : *vendunt* > viennent (ils),
debent > doivent (ils).

Pour quelques verbes courants, on note une évolution différente :
-únt > ont ; *faciunt* > *faúnt* > font ; *vadunt* > **vaúnt* > vont.

Les deux auxiliaires suivent une évolution parallèle *sunt* > sont de façon phonétique, mais *habent* → **aúnt* > ont par analogie avec *sont*.

Chargées de valeur déictique, les désinences se sont plus ou moins maintenues au cours de l'évolution. Cela est d'autant plus pertinent que ces désinences étaient porteuses de charge sémantique dans une langue où la présence du pronom personnel n'était pas de rigueur. L'on peut dire alors que le français moderne exprime le sujet doublement : à la fois par la désinence et le pronom personnel.

Conclusion

Le présent article a pour dessein principal de compiler la diachronie formelle de l'un des temps verbaux les plus usuels en français : le présent de l'indicatif. Une telle étude nous a permis de nous rendre compte que le français a profondément transformé le latin en passant par les différents stationnements que sont : l'ancien français, le moyen français, le français classique et, aujourd'hui, le français moderne. Les formes actuelles de la désinence au présent de l'indicatif ne sont pas venues ex nihilo. Elles ont été le résultat d'une évolution phonétique rigoureusement fondée et scientifiquement démontrable selon des règles chronologiques cohérentes. La langue moderne gagnerait à revisiter l'étymologie des temps verbaux depuis leur origine pour mieux asseoir les difficultés liées à la conjugaison. Mieux, cela contribuera à fournir une explication authentique sur la terminaison actuelle des verbes au présent de l'indicatif.

Références bibliographiques

- Buridant, C. (2000). Grammaire nouvelle de l'ancien français, Ed. Sedes, Paris
 Gouvard, J. M. (2004). Précis de conjugaison. éd. Armand colin
 Hasenhor, G (2000). Introduction à l'ancien français. éd. SEDES/ HER, Paris
 Joly, G. (2002). Précis d'ancien français. Morphologie et Syntaxe. Ed. Armand colin/VUEF, Paris
 Martin, R. (1981). Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? In: *Langages*, 15e année, 64
 Moignet, G. (1988). Grammaire de l'ancien français. Morphologie, Syntaxe, Klincksieck, Paris
 Morisset, R. et al. (2008). Précis de grammaire des Lettres Latines, Ed. Magnard, Paris
 Revol, T. (2000). Introduction à l'ancien français, Ed Nathan/VUEF, Paris
 Wagner, R. L. et PINCHON J (1991). Grammaire du français classique et moderne. Ed. Hachette Livre.